

<http://gec.venissieux.org/Organisation-d-une-braderie-culturelle-dans-le-cadre-du>



Organisation d'une braderie culturelle dans le cadre du Jour du livre

- Interventions -



Date de mise en ligne : lundi 22 avril 2024

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

Madame le Maire, Mesdames, Messieurs les élus,

L'école de musique Jean Wiener, le centre d'art Madeleine Lambert, le cinéma Gérard Philipe, le théâtre, Bizarre !, la médiathèque Lucie Aubrac et les 2 bibliothèques de quartier Robert Desnos et Anatole France ; autant de lieux culturels répartis sur le territoire de la ville qui permettent une pratique culturelle variée à l'ensemble des Vénissiens.

Avec 100000 passages par an, l'affluence des bibliothèques montre la place importante de ces établissements. Récemment, à la médiathèque, une borne de retour des documents 24/24 est venue enrichir l'offre de services déjà proposés.

Comme c'est le cas depuis plusieurs années à Vénissieux, et à l'instar du service des espaces verts, le réseau de lecture procède sans produits phytosanitaires au désherbage de son fonds documentaire. Il s'agit de retirer des rayonnages les documents ne pouvant plus être proposés au public. Ceci permet de faire de la place pour le renouvellement et l'actualisation des collections mises à disposition. En effet, partie intégrante de la politique documentaire, la politique de désherbage, d'élimination, d'élagage, de retrait des documents ou de révision, réévaluation, requalification des collections est, elle aussi légitimée par la loi Robert qui stipule dans son article 6 que les collections « sont régulièrement renouvelées et actualisées ».

Le 21/12/2021, la loi relative aux bibliothèques et au développement de la lecture, dite loi Robert, vient clarifier le cadre législatif encadrant l'action des bibliothèques. C'est donc dans un souci de développement durable qu'une partie des articles déclassés sont déjà donnés à diverses structures et associations.

Cette pratique mise en place depuis plusieurs années à Vénissieux voit sa mise en œuvre évoluer. Toujours dans l'objectif de ne pas jeter et d'offrir une seconde vie aux documents, la 1^{re} braderie va donc être organisée ce samedi 4 mai. Elle permettra ainsi l'acquisition à bas prix de livres, CD ou partitions.

La politique de la ville s'appuie sur les équipements mais également sur les associations et partenaires du territoire. Vénissieux s'est engagée pour la promotion de la lecture et a obtenu le label « ma commune aime lire et faire lire » en 2017. Elle collabore, dans cette même optique, avec l'association « Lire et faire lire » dont les bénévoles interviennent sur de nombreux évènements et projets dans la ville. C'est ainsi que les bénéfices de cette braderie organisée lors du salon « le Jour du livre » seront reversés à cette association.

La part faite à l'ouverture culturelle pour les habitants confirme la volonté et l'inscription de Vénissieux comme une ville humaine, écologique, solidaire et citoyenne.